

SOCIÉTÉ

Médiation et Internet, voies de développement du bénévolat

Les fêtes de Noël, la débauche de cadeaux, les excès culinaires... et le chèque à un organisme caritatif. En cette période de fin d'année, environ un Français sur cinq se déclare prêt à faire un don. Mais la générosité est en partie suspendue à l'actualité : si l'année du tsunami a été marquée par une envolée des dons (+20 % en moyenne), 2007 pourrait souffrir de l'affaire de l'Arche de Zoé, qui a pu semer le trouble sur les méthodes de fonctionnement de certaines structures. Selon un récent sondage réalisé par l'Institut CSA pour le Crédit Coopératif et Deloitte, près des trois quarts des Français continuent néanmoins à faire confiance aux associations (*). Face aux doutes sur la transparence et aux insuffisances de financement, deux des principaux enjeux du secteur, le milieu associatif cherche des pistes de développement. Passage en revue des tendances actuelles mêlant Internet et médiation.

● Aider les donateurs à faire leur choix

Les associations ont beau s'organiser en fédérations dans un souci de clarté et d'efficacité, beaucoup de personnes prêtes à s'investir ou à verser de l'argent se plaignent de ne pas savoir à qui et comment donner. Pour répondre à cette demande pressante d'information, un site Internet, www.ideasolidarite.com, détaille les profils d'une centaine d'associations et de fondations (missions, organisation, contrôles mis en place et données financières spécifiant l'emploi des ressources) et oriente (gratuitement) les donateurs en fonction de différents critères (budget, lieu et domaine d'action).

● Aider les volontaires à trouver une association

Pour parer au manque chronique de bénévoles, les associations comptent notamment sur la promesse de campagne de Nicolas Sarkozy de créer un service civique. Le secrétaire d'Etat aux Sports, Bernard

Laporte, a récemment annoncé son intention de passer à l'acte. « On pourrait imaginer, par exemple, la mise en place d'un service civique de 100 heures obligatoires qui permettrait de mobiliser les énergies des jeunes de 18 à 25 ans pour les clubs et les associations », a-t-il indiqué dans « Les Dernières Nouvelles d'Alsace », tout en soulignant que le gouvernement n'avait pas encore tranché la question du caractère obligatoire ou facultatif de la mesure. Une association comme Unis-Cité s'est installée sur ce créneau du service civil volontaire. Fonctionnant en réseau et dotée d'un site Internet, www.unis-cite.org, elle oriente les jeunes vers des associations (mais aussi vers des établissements publics) implantées partout en France dans les domaines de l'action sociale, du développement durable ou de l'accès à la culture. Plus qu'un simple relais, elle les forme, les accompagne et les rémunère le temps de leur engagement (de six à neuf mois). Sur 3.000 jeunes actuellement en service civil, 1.200 ont recours aux services d'Unis-Cité, qui mise sur une généralisation progressive de ce dispositif encore balbutiant.

● Faciliter les dons en ligne

En quelques années, les dons en ligne se sont démocratisés, en particulier sur les sites sécurisés. Mais ils ont principalement bénéficié aux grandes structures qui ont eu les moyens de mettre en place leur propre système de paiement. L'idée du site Internet www.aidez.org est ainsi de fédérer les envois en direction de 36 associations humanitaires et sociales de toutes tailles, avec, pour rassurer les donateurs, l'appui du Comité de la charte, un organisme d'agrément et de contrôle des structures faisant appel à la générosité du public. CARINE FOUTEAU

(*) Sondage réalisé en novembre 2007 auprès d'un échantillon représentatif de 1.000 Français âgés de 18 ans et plus.